



GUIDE DE L'ORGANISATEUR

CIRCUIT DE LA COUPE DU QUÉBEC JEUNESSE

CIBLES CONCENTRIQUES

Le programme de la Coupe du Québec Jeunesse a été développé dans une perspective de découverte et de développement de jeunes talents qui pourront représenter les régions aux Jeux du Québec

Une Coupe est mise en jeu et est remise à la région gagnante à la fin de la saison.

03/02/2023

Préambule

Le Circuit de la Coupe du Québec permet aux archers des rencontrer les exigences du niveau Espoir. Le niveau Espoir est un pré requis donnant accès à la compétition de sélection des équipes régionales et à la finale des Jeux du Québec. Il se veut un tremplin pour les jeunes archers vers la finale des Jeux du Québec.

Le Circuit de la Coupe du Québec offre aux clubs et régions membres de Tir à l'arc Québec la possibilité d'avoir une meilleure approche avec les jeunes archers qui débutent dans le tir à l'arc et qui désirent s'initier à la compétition dans le but d'atteindre des niveaux de performance supérieurs.

L'objectif du programme vise l'encadrement des jeunes archers lors de la pratique dans leur club pour qu'ils puissent se faire former et évoluer dans un cadre organisé, structuré et leur assurer un développement favorable pouvant les propulser vers les autres programmes offerts par Tir à l'arc Québec.

Le Circuit de la Coupe du Québec s'adresse aux archers évoluant au niveau club et régional.

Le calendrier, les résultats et le classement des régions sont publiés sur le site internet de Tir à l'arc Québec.

Les résultats doivent être transmis au secrétariat de Tir à l'arc Québec dans les 48 heures après la tenue de la compétition.

Les résultats et le classement sont tenus par la gestionnaire des classements de Tir à l'arc Québec.

Mode de fonctionnement

CALCUL DES POINTAGES POUR LA MOYENNE

Un système de points sera accordé aux régions. Ils seront attribués en fonction des points définis pour l'inscription, la participation, les performances des archers et la formation des juges.

Un archer doit, en premier lieu, se qualifier dans une classe de pointage qui sera calculée sur la moyenne de 3 résultats. Les résultats pour le calcul de la moyenne doivent être réalisés dans le cadre des compétitions organisées dans son club ou dans sa région.

Aucun résultat réalisé à l'extérieur de sa région ne pourra être comptabilisé pour le classement. Un archer qui se surclasse* durant une saison, ne peut plus retourner en arrière. Il doit finir la saison dans cette même classe.

Il existe trois classes de pointages :

A	261 points et plus
AA	211 à 260 points
AAA	210 points et moins

La **région** qui accumulera le plus de points durant la saison de compétition recevra la Coupe à la fin de la saison (la date de la remise de la Coupe sera déterminée dès que les calendriers seront déposés).

FORMAT DES ÉPREUVES

Cibles concentriques – en salle

Distance	18 mètres pour toutes les catégories d'âges
Nombre de flèches tirées	30 flèches par sanction;
Dimensions des cibles	60 cm pour tous

Cibles concentriques - extérieur

Distance	20 mètres pour toutes les catégories d'âges
Nombre de flèches tirées	30 flèches par sanction
Dimensions des cibles	60 cm pour tous

CATÉGORIES D'ÂGES ET DE STYLES RECONNUS

Reconnues pour les Jeux du Québec

Hommes arc à poulies	17 ans et moins
Hommes arc recourbé	17 ans et moins
Femmes arc à poulies	17 ans et moins
Femmes arc recourbé	17 ans et moins

Non reconnue pour les Jeux du Québec

Hommes arc nu	17 ans et moins
Femmes arc nu	17 ans et moins

NORMES DE RECONNAISSANCE DE SANCTION

- Le calendrier de compétitions sera établi d'octobre à septembre de l'année suivante;
- Minimum (3) trois compétitions par région;
- Les clubs sont tenus à transmettre leur demande de compétitions à Tir à l'arc Québec et elles seront affichées dans le calendrier officiel de Tir à l'arc Québec;
- Les compétitions doivent être organisées par les clubs de la région;
- Les compétitions peuvent être tenues à l'intérieur du cadre normal d'activités du club.
- Pour que les compétitions soient sanctionnées, un **JUGE LOCAL** (minimum) est requis;
- Outre le format des épreuves, des catégories d'âges et styles reconnus, les règlements de la TAC seront appliqués pour la tenue de ces compétitions;
- Deux rondes peuvent être organisées par une même région dans la même journée. Elles seront traitées comme deux compétitions séparées;
- Les archers qui vont participer à ce circuit doivent être accompagnés par l'entraîneur désigné par le club.
- Pour fin de classement, la moyenne de trois meilleurs résultats sera calculée (*voir dans le texte plus haut*);

EXPLICATIONS DES POINTAGES ET DE CRITÈRES DE CLASSEMENT

Chaque archer qui s'inscrit une première fois donne à la région	10 points
Points par présence d'archer à une compétition	1 point
Points pour un archer qui se surclasse* de catégorie	A 5 points
	AA 4 points
	AAA 3 points

Points boni disponibles pour une région

Surclassement* de catégorie d'un archer (*10 points maximum)	5 points*
Formation d'un nouveau juge local (**20 points par juge formé)	20 points**

- **Points pour la région** – Un archer qui participe pour la première fois à la Coupe du Québec donne 10 points à sa région à condition qu'il complète un classement avec minimum 3 compétitions. Un classement incomplet ne donnera aucun point à la région ;
- **Points pour l'archer** - Pour qu'un archer reçoive les points pour les catégories AAA (3 points), AA (4 points), A (5 points), il doit inscrire minimum 3 résultats dans le classement; si l'archer a 1 ou 2 résultats aucun point de classement ne lui sera attribué;
- **Points de surclassement** - Si un archer se surclasse de catégorie AAA (3 points) à AA (4 points) il aura 7 points dans le classement la région aura 5 points bonis, si l'archer se surclasse de catégorie AAA (3 points) à AA (4 points) et A (5 points) il aura 12 points dans le classement et la région aura 10 points bonis;

*** POUR SE SURCLASSER UN ARCHER DOIT AVOIR RÉALISÉ LA MOYENNE DE SES 3 * * ***

*** MEILLEURS POINTAGES DANS LA CATÉGORIE LA PLUS FORTE.**